

## Abonnement 2016

### Bulletin mycologique et botanique Dauphiné-Savoie

*L'abonnement correspond à l'année civile (4 numéros)*

Nom et prénom : .....  
(ou dénomination association/institution) : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Pays : ..... Email : .....

- **Abonnement annuel**, à payer au plus tard le 28 février.
- **Abonnement en cours d'année** = frais de routage supplémentaires. Prière de contacter Martine Régé-Gianas, la trésorière fédérale.

**Tarif abonnement 2016** (cocher la case correspondante)

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 28 € individuel France                 | <input type="checkbox"/> 33 € individuel résidant à l'étranger        |
| <input type="checkbox"/> 33 € association ou institution France | <input type="checkbox"/> 38 € association ou institution à l'étranger |

**Règlement à l'ordre de la FMBDS :**

- par chèque, en France uniquement ;
- par virement (UE uniquement) ou mandat international (tous pays) sur notre compte à La Banque Postale, CCP 2147 G Lyon. IBAN : FR08 2004 1010 0700 0214 7G03 883 – BIC : PSSTFRPLYO.

**Très important**, pour que la trésorière puisse valider votre abonnement :

En cas de virement ou mandat international, prière de transmettre vos coordonnées par mail ou par courrier à :

Martine Régé-Gianas, rue Dorian F-42510 BUSSIERES  
Tél. +33 (0)4 77 28 81 26 mail : tresorier@fmbds.org

**Tarif réduit annuel** : 20 €, à payer au plus tard le 28 février.

Tarif accordé aux associations FMBDS, qui doivent regrouper les abonnements et le règlement global.

Tarif réduit accordé aux fédérations FAMM, FAMO, FME, qui doivent aussi regrouper les abonnements et le règlement.

Au plus tard le 28 février, adresser à la trésorière FMBDS un chèque global du total des abonnements avec :

- la liste actualisée des abonnés et leur adresse postale complète ;
- la liste des radiations ou non renouvellement d'abonnements ;
- l'adresse postale à laquelle le bulletin de l'association doit arriver.

Radiation ou changement d'adresse en cours d'année : s'adresser directement à la personne en charge du « fichier adresses » pour le routage des bulletins, Christiane Chynel-Roy : [christiane.chynel@wanadoo.fr](mailto:christiane.chynel@wanadoo.fr)

**Merci de respecter ces consignes**, afin de limiter les envois hors routage qui génèrent davantage de frais postaux et de travail pour les bénévoles.